

NON À LA « LOI TRAVAIL », NON AU DÉNI DE DÉMOCRATIE

Le 26 mai tous dans la rue !

Depuis des mois dans l'action contre les Lois Macron, Rebsamen, la Fédération CGT Commerce, Distribution et Services et ses syndiqué-es, aux côtés de millions de salariés et de citoyens, expriment leur opposition et leur colère face à la Loi Travail, ou plutôt Loi **contre** les Travailleur-ses. Nous ne voulons pas d'un texte qui facilite les licenciements, qui permette de contourner la loi dans les entreprises, qui dégrade nos conditions de travail et menace notre vie quotidienne.

Le gouvernement s'obstine à ne pas écouter la rue, et recourt à la violence contre les manifestants et le 49.3 pour faire voter cette loi que 71% de la population rejette !

LE DENI DE DEMOCRATIE EST INACCEPTABLE ! LE RECOL SOCIAL EST INACCEPTABLE !

Le texte en l'état est un danger pour les salariés :

L'inversion de la hiérarchie des normes : les accords d'entreprises vont écraser le Code du Travail et les accords de Branches; c'est la destruction du socle commun de protection et de garanties collectives pour tous les salariés.

Les licenciements vont être facilités, notamment le licenciement économique. Quelle entreprise a un chiffre d'affaires positif sur les 12 mois de l'année ?

Le Référendum dans l'entreprise pourra être demandé par un syndicat minoritaire (30% de représentativité) pour contrer la signature d'un accord d'un syndicat majoritaire (50% de représentativité). Cela risque d'être le cas concernant le Travail du Dimanche.

Les syndicats, notamment la CGT, ne signent pas et font valoir leur droit d'opposition pour que le travail dominical ne se généralise pas. L'employeur pourra organiser un référendum et sous la pression, les salariés vont céder.



Modulation du temps de travail sur trois ans, baisse de la rémunération des heures supplémentaires, suppression des congés payés quelques jours avant le départ, le temps de travail qui va augmenter !

La Fédération CGT Commerce et Services appelle à poursuivre et à amplifier la mobilisation par la grève et/ou toute autre action décidée par les salariés, pour gagner le retrait de cette Loi et conquérir des droits nouveaux.

Tous dans la lutte avec les cheminots, les routiers, la chimie, l'aéroport de Paris et bien d'autres...

Ne laissons pas le Medef passer en force !

Rejoignez-nous le 26 mai 2016 !

Lieu de rdv :

Bulletin de syndicalisation

Enseigne : -----

Prénom : ----- Nom : -----

Adresse : -----

Code Postal : ----- Ville : -----

Tel : ----- Portable : -----

Mail : ----- @ -----

Bulletin à retourner à

Fédération CGT Commerce et Services

Case 425 – 263 Rue de Paris – 93514 Montreuil Cedex

Mail : fd.commerce.services@cgt.fr / www.commerce.cgt.fr

Tel : 01.55.82.76.79